



BC



CA



CU



PA



Le mot de Madame la Maire



Depuis le 27 mai 2020, notre équipe municipale est concentrée sur ses missions générales, auxquelles se sont ajoutées deux problématiques majeures :

La santé publique avec les vagues successives de la Covid

Cette période qui vient de s'écouler n'a pas permis les festivités traditionnelles telles que la plantation du « Mai », la fête de la musique, différents festivals, des rencontres citoyennes. Cette crise a muselé nos projets. Toutefois, elle a révélé une entraide réelle et une consommation orientée vers l'agriculture de proximité poursuivant le désir de notre équipe d'un travail autour des circuits courts.

J'ai malgré tout maintenu de beaux engagements que nous pourrons réaliser grâce à la reconnaissance de notre commune – tout comme celles de Beaumont et Lalinde – dans le plan « Petites Villes de demain ». Ces dossiers concernant l'aménagement de notre grande commune vous seront communiqués au fur et à mesure de leur avancée dans les futurs bulletins municipaux.

La recherche d'un médecin

Je poursuis les rencontres avec l'ensemble des professionnels de santé de notre commune, les contacts réguliers avec les structures dédiées à la recherche d'un médecin, et je souhaite que ces démarches aboutissent. Notre population est dans l'attente, et cela est justifié.

Quelques informations plus générales

D'une part, l'Etat a reconnu notre commune en état de catastrophe naturelle sécheresse 2019. Certains administrés ont pu voir l'aboutissement de leurs dossiers déposés en mairie en 2019.

D'autre part, en ce qui concerne la politique des déchets, bien que cette responsabilité ne nous incombe pas, je souhaite, avec les élus de notre conseil municipal sensibilisés à ce problème, accompagner au mieux cette démarche, afin que vous puissiez bénéficier d'un service de meilleure qualité et je pense bien évidemment aux personnes les plus vulnérables et en perte d'autonomie.

Pour un aboutissement de l'ensemble de ces dossiers, c'est de votre confiance dont j'ai besoin au quotidien. Elle m'est indispensable et je sais pouvoir compter sur vous.

L'ensemble des membres du Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter une fin d'année sereine et pour ceux qui en ont le bonheur, de partager en famille les moments de fêtes de fin d'année.

Marie-Lise Marsat



CA Le mot du Maire de Cadouin

Caduniennes, Caduniens, chers Amis,

Une drôle d'année avec deux confinements inédits !

Nous avons dû tous nous adapter à cette situation sans précédent. Les habitants, lors de ces confinements, se sont bienentraïdés, prenant des nouvelles des uns et des autres, organisant les courses avec des commandes groupées auprès de nos producteurs locaux.

L'activité touristique s'est complètement stoppée ce printemps pour finalement reprendre très intensément cet été, suivi d'un bel automne jusqu'aux vacances de Toussaint. Puis, tous les établissements de restauration et d'hébergement ont été obligés de s'arrêter à nouveau. L'Auberge de Jeunesse, qui accueille essentiellement groupes scolaires et adultes, est, vous vous en doutez, tout particulièrement impactée.

La Maison de Retraite (EHPAD) a dû mettre en place des protocoles de sécurité sanitaire draco-

niens, épuisants pour le personnel de santé mais qui ont été très efficaces car nous n'avons eu à regretter aucun décès lié au virus.

Le Centre de Loisirs, qui accueille les enfants de l'ancien canton, a continué de fonctionner et a pu mener ses activités pendant les vacances et les mercredis, tout en maintenant le protocole sanitaire.

Malgré ces épisodes hors de l'ordinaire, grâce à nos associations et commerçants, cet été a pu être accueillant, convivial : séances de cinéma de plein air, marchés de producteurs, marchés nocturnes, concerts, toutes ces festivités ont animé joyeusement notre place.

Nous espérons tous que l'année 2021 sera plus clémente, que les associations chères et essentielles à notre vie vont pouvoir se réunir de nouveau et nous offrir leurs activités : sport, musique, chant, théâtre, repas conviviaux, etc.

PA Le mot de la Maire de Paleyrac

Chères Paleyracoises,
Chers Paleyracois,

Mon premier « mot du Maire » est, malgré la morosité ambiante, tourné vers un avenir positif pour Paleyrac.

Depuis ma nomination en tant que maire déléguée, j'apprécie de travailler avec Audrey Castella, notre secrétaire de mairie, et l'équipe du Conseil Municipal. La présence d'Eliane Berçot, qui m'a précédée, est une grande richesse pour m'aider dans mon apprentissage. Je découvre ainsi chaque jour cette fonction qui m'honore.

Comme à mon habitude, je suis enthousiaste, à l'écoute et la plus disponible possible. Je bouillonne d'envie de faire vivre ce bourg. Mais bien sûr, pour cela, j'ai besoin de vous !

Nous avons commencé à partager nos opinions lors de deux réunions, avec la présence d'une trentaine d'habitant.e.s. Voici les projets qui ont été réalisés et ceux qui devraient voir le jour :

- La création d'une Commission citoyenne est en bonne voie, dans un esprit positif permettant à chacun de s'exprimer. Trois associations locales sont en train d'émerger.
- La réparation des cloches de l'église a été terminée avec le changement du programmeur.
- Pour marquer Noël, le grand cèdre qui trône sur la place du Théâtre de Verdure est illuminé pour la première fois. Nous nous appliquerons à faire de mieux en mieux chaque année.

D'autre part, nous avons impulsé la participation de tout le village du Buisson de Cadouin à Octobre Rose qui, je l'espère, va s'amplifier chaque année.

Concernant l'avenir

- Organisation d'un chantier participatif avec les habitants et l'association Sem&Vol pour remettre en état un chemin rural. Rapprochez-vous de la mairie si vous souhaitez participer.
- Dans le cadre de la protection de notre petit patrimoine, je compte sur vous pour repérer les fontaines et les lavoirs à nettoyer ou à restaurer, comme nous en avons convenu lors de la dernière réunion.
- Concernant les travaux de rénovation du presbytère, je poursuis le travail du précédent mandat. Les subventions du Conseil Départemental et de l'Etat ont été actées, et ce beau projet sera effectué en deux tranches dans le respect de nos budgets.

La politique des déchets est loin d'être satisfaisante. Je m'efforcerais dans la mesure du possible de remédier aux incivilités constatées.

Je vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année et surtout prenez soin de vous.

Eva Flores





Nous allons continuer à fleurir, à végétaliser les rues du bourg. Nous avons obtenu une « Fleur » au concours des « Villes et Villages Fleuris » de France, le jury doit repasser ce printemps. Nous allons essayer de concourir à la seconde « Fleur ». J'en profite pour remercier Sophie Hallais et Philippe Bourrier, nos agents qui y contribuent.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.

David Faugères

Michèle Fourteaux, Maryline Koegler

La chasse à Cadouin

Attentifs aux questions de sécurité, l'Amicale des chasseurs et les élus de Cadouin se sont réunis en mairie pour **définir un secteur de protection** « autour du village ».

Le Conseil d'administration a été force de proposition et a même **délimité une double zone** :

- le secteur même du village, dans lequel aucune pratique de chasse ne sera permise,
- un second périmètre élargi où il est possible de suivre les chiens, mais sans tir.

Il ne s'agit surtout pas de créer une réserve dans laquelle les sangliers, par exemple, pourraient trouver refuge et se multiplier sans contrôle, mais une « zone sans tir ».

Nous sommes conscients des dégâts que peuvent occasionner les sangliers, les chevreuils et les cervidés pour les agriculteurs ou les forestiers. Cependant, vu la configuration géographique du bourg de Cadouin, l'utilisation d'une arme dans ce secteur s'avère trop dangereuse pour la population. Si des dégâts dans ce périmètre devenaient trop importants, des chasses sécurisées pourraient alors être organisées, avec autorisation et communication.

Lors de cette réunion de travail, il a également été rappelé qu'il était **interdit d'emprunter la plupart des chemins ruraux en véhicules motorisés**, sauf pour deux ou trois qui récupèrent les chiens. Les autres véhicules doivent être stationnés sur les parkings de chasse prévus réglementairement.

Nous remercions chaleureusement l'Amicale des Chasseurs de Cadouin pour l'initiative de cette réunion et cet échange extrêmement constructif. D'autres rendez-vous avec les trois autres associations du territoire du Buisson de Cadouin seraient les bienvenus...

David Faugères

Maire délégué de Cadouin

Octobre Rose

Un premier bilan exceptionnel

Bravissimo ! Pour une première participation, le résultat des dons récoltés, au dire de l'organisation départementale, le Comité de dépistage des cancers féminins, est un très bon score : 660€ !!!

La Municipalité a coordonné la manifestation, en lien avec plusieurs associations et commerçants. Un stand de vente d'objets et gourmandises était présent sur le marché du Buisson vendredi 16 octobre et des animations ont eu lieu sur la place du cinéma samedi 24 octobre.

Un grand merci au club de marche des Retraités sportifs, au club Danse Fit-Gym de l'Amicale Laïque, à l'EHPAD de Cadouin pour ses petits cœurs au doux parfum de lavande, à la MARPA pour la confection de fleurs roses, aux Masques de Cadouin pour les 4 mannequins habillés de rose par Annie (une pure splendeur !), aux commerçants pour la décoration de leur vitrine, au cinéma municipal pour le tarif préférentiel, qui a contribué à grossir la cagnotte, et enfin aux nombreux participants.



Dans un an, on remet ça !!

Nous espérons que les participants seront encore au rendez-vous, et plus nombreux encore ! Alors, artistes petits et grands, vous avez une année entière pour vous mettre à vos pinceaux, crayons, tricots... Les œuvres doivent avoir pour seul thème obligatoire LE ROSE !

Eva Flores

Vice-présidente de la Commission des Affaires Sociales

Conseillère déléguée à la Vie Associative

"Aimez vos seins, prenez-en soin !"

Octobre rose est une campagne de communication destinée à sensibiliser au dépistage du cancer du sein et à récolter des fonds pour la recherche. L'événement a lieu chaque année et arbore comme symbole le ruban rose.





Inauguration du **BC**
9 septembre 2020

Des composteurs partagés au Buisson et à Cadouin

Dans le cadre de sa démarche environnementale, la Municipalité souhaite **accompagner les habitants dans la réduction de leurs déchets**. Le compostage des déchets alimentaires permet de réduire considérablement le volume des poubelles résiduelles, dites « noires », et par conséquent le volume des ordures collectées et enfouies. On estime en effet que les matières biodégradables représentent 1/3 des ordures de la poubelle noire !

En **partenariat avec le SMD3** (syndicat départemental des déchets), deux ensembles de composteurs collectifs en bois ont été installés dans les secteurs où de nombreux logements sont dépourvus de jardins.

Au Buisson, quartier de la gare

Une **réunion avec les habitants** a permis de définir l'emplacement du composteur au coeur de la vie de quartier, Place Deguilhem. Une animatrice du SMD3 est également intervenue lors de l'inauguration, le 9 septembre, pour en **expliquer le fonctionnement et distribuer aux futurs utilisateurs des seaux à compost**. Initialement installés derrière la végétation qui entoure la statue de la Dordogne, les bacs ont récemment été déplacés de quelques mètres, notamment afin de faciliter le travail des agents chargés des espaces verts.

Dans le bourg de Cadouin

C'est sur le parking de sortie de village que le composteur partagé a été installé pour les habitants du bourg. Comme au Buisson, il se situe **à proximité des bornes de collecte des déchets**, ce qui permet aux utilisateurs de se débarrasser de l'ensemble de leurs déchets en même temps.

Au restaurant scolaire

Un bac de compostage y était déjà utilisé, en raison de la **quantité de déchets d'épluchures générés par la cuisine « fait maison »**. Le dispositif a été renforcé avec l'ajout d'un bac supplémentaire et la mise à disposition du broyat.

En pratique

Chaque ensemble est en effet constitué de **deux bacs de compostage** ouverts en alternance et d'un bac contenant le broyat de végétaux. Celui-ci doit être versé sur les déchets jetés afin de faciliter la décomposition des matières organiques.

Un agent communal, formé au suivi de ce dispositif, en est désormais le référent, accompagné par les élus municipaux délégués auprès du SMD3. **Le compost** ainsi obtenu en quelques mois sera utilisé comme **fertilisant pour les espaces verts**.

Une trentaine de foyers bénéficient aujourd'hui de ces composteurs collectifs. Etant correctement utilisés par les habitants et entretenus par les services techniques, ils ne sont pas source de désagrément, contrairement aux idées reçues...

Si vous souhaitez devenir utilisateurs de ces composteurs partagés, merci de vous inscrire en mairie, où vous pourrez récupérer gratuitement un « bio-seau » (seau avec couvercle pour y transporter les déchets).

Marianne Beyne et David Faugères

Délégués au SMD3 / secteur Bastides-Bessède

Si vous disposez d'un jardin

Des composteurs individuels peuvent vous être distribués en mairie, sur commande auprès du SMD3 (10€ pour un 300 litres et 20€ pour un 600 litres).

SMD3 09 71 00 84 24

www.smd3.fr

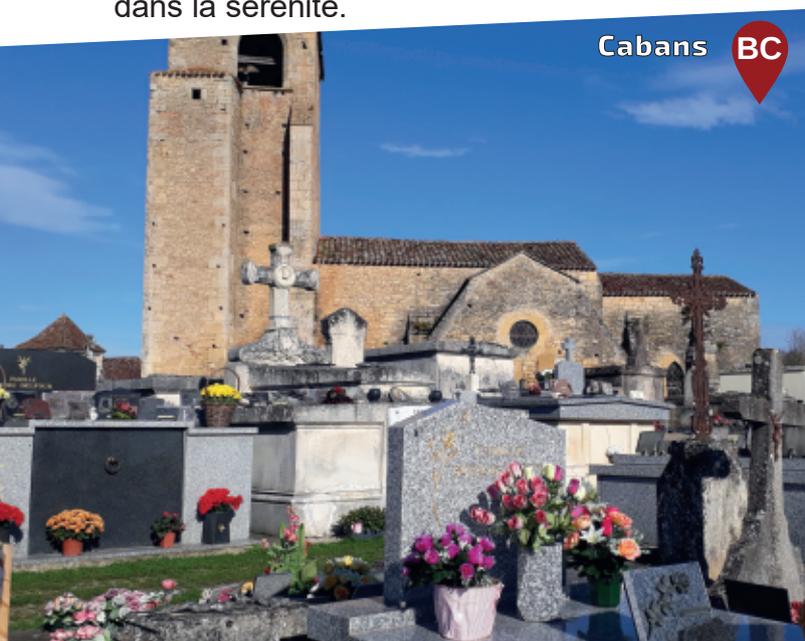


Composteurs collectifs de Cadouin

Dans nos cimetières

Toussaint est le moment d'affluence des visites dans nos cinq cimetières communaux qui prennent des couleurs à cette occasion.

L'adhésion de notre commune à la charte "zéro phyto" a conduit la Municipalité à opter pour l'enherbement de nos cimetières. Ce furent trois ans de mise en place par nos agents municipaux, dont la tâche a été souvent contrariée par les conditions météorologiques, avant de réussir un enherbement esthétique des allées. Dans chacun de nos villages, nos disparus disposent d'un lieu de repos éternel qui les honore, beau et apaisant où l'on peut leur rendre visite dans la sérénité.



Merci à nos jardiniers

A Cabans, un **espace de mémoire et de recueillement** pour les familles a été réaménagé, pour accueillir cendres et urnes après crémation.

Quelques définitions afin d'éviter toute confusion.

« **Le jardin du souvenir** » est un espace collectif de dispersion des cendres. Il est matérialisé en sous-sol par un puisard emplit de galets, dans lequel les cendres sont dispersées. Il est signalé par une stèle portant la mention « Jardin du souvenir » et regroupant l'identité des défunts concernés, et également équipé d'un banc qui favorise une pause de recueillement.

« **Le columbarium** » est un espace dédié à la conservation des urnes contenant les cendres. Contrairement au jardin du souvenir, les urnes sont déposées dans les cases superposées du columbarium qui peuvent recevoir chacune une ou plusieurs urnes. La porte de chaque case est ornée d'une plaque mentionnant le ou les noms, dates de naissance et de décès du ou des défunts.

Si la dispersion des cendres est gratuite, elle nécessite cependant une demande en mairie, l'utilisation du columbarium ne peut se faire que dans le cadre d'une concession.

Michèle Fourteaux

Déléguée à la sécurité et à la population



Lutter contre l'influenza aviaire dans les basses cours

Devant la recrudescence de cas d'Influenza aviaire hautement pathogène en Europe dans l'avifaune sauvage, **les détenteurs de volailles et autres oiseaux captifs** destinés à une **utilisation non-commerciale**, doivent mettre en place les mesures suivantes :

- **Confiner les volailles** ou installer des filets de protection sur la basse-cour
- Exercer une **surveillance quotidienne** des animaux

Pour en savoir plus:

<https://agriculture.gouv.fr/tout-ce-qui-faut-savoir-sur-linfluenza-aviaire>

Par ailleurs, l'application des mesures suivantes, en tout temps, est rappelée :

- **Protéger les stocks d'aliments** des oiseaux sauvages
- **Éviter tout contact direct** entre les volailles de la basse-cour et les animaux sauvages
- Ne pas se rendre dans un autre élevage sans précautions particulières
- **Protéger et entreposer** la litière neuve à l'abri de l'humidité et de toute contamination
- **Réaliser un nettoyage régulier** des bâtiments et du matériel utilisé.

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation



Commission Environnement



Réflexion sur les bords de Dordogne

3 chantiers menés en parallèle

Cette commission a entrepris à ce jour trois chantiers :

► Mener une **réflexion globale de végétalisation et fleurissement des trois bourgs** pour obtenir la labellisation « Villes et Villages Fleuris » sur l'ensemble de la grande commune (pas seulement Cadouin). Nous nous faisons accompagner par un cabinet paysagiste, l'Atelier du Sillon pour établir un plan-guide qui nous aidera dans le choix de nos aménagements de bourg. Vous avez pu déjà remarquer le travail magnifique mené dans nos cimetières ! Ils sont tous végétalisés et garantis sans traitement phytosanitaire. Ce travail mené par Philippe Bourrier s'est échelonné sur deux ans car notre commune est riche de 5 cimetières et de 6 églises !

► Nous avons entrepris une **réflexion sur le linéaire des bords de Dordogne**. Nous avons la plus belle plage de Dordogne mais pas seulement ! Nous mettons en place un programme d'aménagement qui s'étendra sur plusieurs années pour conforter l'attractivité et la beauté de cet endroit. Aménager un véritable parking en herbe avec des haies et des arbres, créer un cheminement pour rendre accessible la rivière aux personnes à mobilité réduite, valoriser les parcours de balades douces le long de la Dordogne (plus de 5 km d'itinéraires plats accessibles à tous), relier le bourg à la plage grâce à l'aménagement du chemin de la Virade, installer un parcours de santé et multi-sports, créer trois parcours de pêche avec la Fédé-

ration de Pêche, l'association locale et Epidor, mettre en place une véritable halte nautique (canoës, barques) à l'arrière du camping, protéger les deux aires de pompage d'eau potable, etc. Tout cela dans le souci de développer durablement une plaine aux multiples activités de pleine nature. Si vous avez des idées ou des envies concernant ce bel endroit, nous sommes à votre écoute pour valoriser et conserver cet esprit de quiétude qui lui est propre.

► Nous allons également **débuter un travail concernant les circulations douces dans le bourg du Buisson** pour permettre une circulation vélos et piétons plus sécurisée et plus agréable. Il s'agira également de réfléchir à des itinéraires qui pourront relier les différents hameaux en vélo à assistance électrique notamment.

Cette commission a pour mission d'imaginer, de réfléchir, concerter et proposer à l'ensemble du Conseil Municipal des actions pour valoriser et protéger notre environnement et notre cadre de vie. **N'hésitez pas à nous faire part de vos réflexions.**

David Faugeres

Vice-Président Commission Environnement



Plantations de bord de route





LE TEMPS DES PROJETS

Dynamiser le centre ville et installer nos services techniques

Après les investissements positifs portés par la précédente Municipalité - **construction de la pharmacie, du bureau de Poste et de la maison médicale** dont les loyers sont source de revenus -, Madame la Maire et les élus poursuivent de nombreux projets :

- Celui de la valorisation de **la grotte de Cussac**, avec dans un premier temps une exposition temporaire destinée à la population locale,
- Celui de la **sécurisation des abords et de l'entrée des écoles**,
- Celui du « City Parc » pour notre jeunesse, situé chemin de la Mer, où un terrain récemment acquis se prête à des **aménagements conjoints**, comprenant une partie stationnement, une partie jardin public arboré,
- Celui du **transfert des services techniques** à l'ancien garage Delmas, dont l'acquisition par la Commune est en cours. Cet achat rationalise le stockage de tout notre matériel en un même lieu et nous conforte dans le respect de nos salariés grâce à un lieu de travail sécurisé, adapté et conforme aux normes législatives obligatoires du travail.

Ces projets ont d'ores et déjà leurs financements. Ils sont portés par la Municipalité en partenariat avec le Conseil Départemental.

En allant vers la rivière... l'avenue de la Dordogne

En 2009, lors de l'approbation du PLU (plan local d'urbanisme), des **projets d'aménagement** et leur financement sont mis à l'étude entre le Département, la Communauté de Communes, la Commune et les propriétaires de certains terrains afin de sécuriser et réaménager l'Avenue de la Dordogne, depuis le Pont de Vic jusqu'à la place Deguilhem. Il devenait nécessaire de **rénover les réseaux, imaginer des dispositifs anti-vitesse, remettre aux normes trottoirs et chaussée, agrémenter de végétaux...**

Dès 2011 est incluse dans la réflexion l'installation d'un **rond-point qui supprimerait un carrefour très dangereux** au vu des nombreux accidents qui s'y produisent. Outre sa fonctionnalité routière, cet aménagement desservirait avec plus de sécurité toutes les installations riveraines : camping, garage, société de transport et éventuelles surfaces de vente.

La construction d'un Super U de 2300 m² sera finalement rejetée par la CNAC (Commission Nationale d'Aménagement Commercial).

U revient en Express

En 2019, un nouveau projet est proposé par la société Probus, propriétaire de 4 ha 850 sur les 8 ha de la zone entre le Centre de santé et le camping. Il s'agit

d'un projet privé, sur un terrain privé, une surface commerciale de proximité, U Express, exclusivement alimentaire, de taille restreinte (870 m²) ne nécessitant pas d'autorisation départementale ou nationale. A ce jour le permis de construire n'a toujours pas été déposé en mairie par l'enseigne. Nous serons bien sûr très vigilants avec les services de la Communauté de Communes chargés de l'instruction, au **respect des règles et des normes environnementales**.

C'est dans ce contexte que les confirmations de **financements communs du giratoire** ont été mises en délibéré, en septembre 2020, auprès des financeurs.

Afin que ce dossier avance dans la transparence et la concertation, **les porteurs de projet ont été sollicités pour en expliquer les grandes lignes lors du conseil municipal du 19 décembre**.

Le Chemin de la Virade

La **transformation du chemin de la Virade** en véritable « coulée verte » (piétons/vélos) afin de **relier agréablement le centre bourg à la rivière**, compléterait les travaux de l'avenue de la Dordogne.

D'autres **aménagements publics de loisirs, paysagers ou sportifs** pourraient s'intégrer. Ils sont à l'étude, portés par la Commission Environnement, avec l'aide professionnelle de l'Atelier du Sillon, spécialiste de ce type d'opérations environnementales.

C'est un chantier ambitieux mais indispensable à la sécurité et à l'attrait de l'une des entrées de notre village et du cadre de vie des habitants.

Marie-Lise Marsat

Rappels

Pistes DFCI* et chemins forestiers

Par arrêté préfectoral du 21/05/1980 (toujours en vigueur), **la circulation de tout véhicule à moteur est interdite** sur les chemins forestiers et les pistes DFCI*. La circulation sur ces pistes est réglementée et exclusivement réservée aux services de secours et aux ayant droits (Pompiers, propriétaires de parcelles). Les emplacements mentionnant « Parking Chasse » doivent être respectés par les chasseurs. **Un seul véhicule est autorisé à circuler sur chaque piste ou chemin dans le but de récupérer les chiens.**

** Défense des Forêts Contre les Incendies*

Brûlage des déchets végétaux

Les « feux de jardin » sont actuellement autorisés **jusqu'au 1er mars 2021**.

Il est cependant impératif de faire auparavant une **déclaration en mairie**, indiquant le lieu, le numéro cadastral de la parcelle, la nature du brûlage, la date et l'heure.

Pourquoi des travaux place du cinéma ?

Le Conseil départemental, en partenariat étroit avec la Commune, porte **le projet d'une exposition temporaire** permettant de partager avec la population les œuvres emblématiques de la grotte de Cussac et de restituer au territoire les **enjeux scientifiques** qui l'entourent.

Ce projet, situé notamment sur la place du général de Gaulle, mais également dans l'espace public, préfigure un **espace d'interprétation plus complet à venir**.

Dans l'espace public, **8 sculptures filaires** représentant les animaux les plus emblématiques du bestiaire de la grotte de Cussac seront installées.

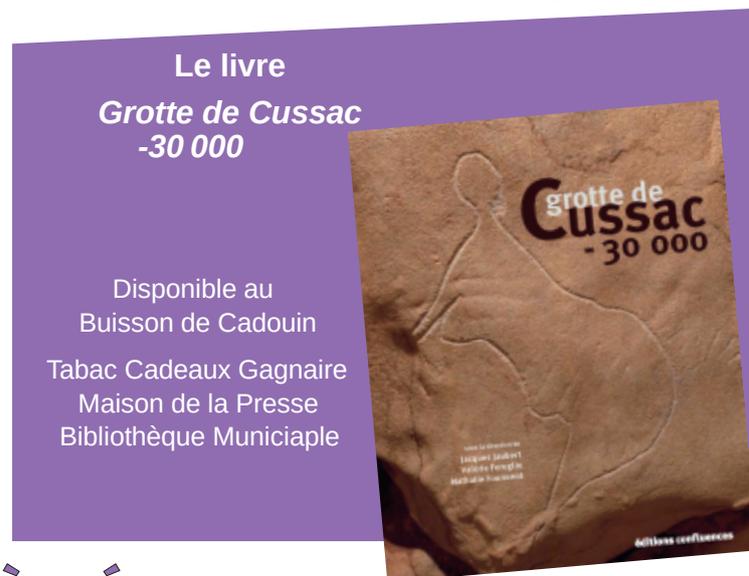
Dans le bâtiment en cours de travaux de la place du Général de Gaulle, vous pourrez trouver des **panneaux graphiques, la présentation du travail scientifique, un dispositif en fac-similé et un dispositif audiovisuel d'hommage à Marc Delluc**.

Le Conseil départemental et la Commune remercient l'équipe de recherche de la grotte qui accompagne scientifiquement ce projet et soutient activement l'ensemble de la démarche, ainsi que les

équipes de la Direction Régionale des Affaires Culturelles qui sont associées aux réflexions depuis 2018.

Le Conseil départemental attend, avec enthousiasme et impatience, les autorisations de l'Etat, dépositaire et/ou propriétaire de tous les contenus iconographiques permettant la réalisation de l'exposition pour lancer les commandes scénographiques.

Marie-Lise Marsat



Cussac, un site exceptionnel à préserver

La découverte en 2000 par Marc Delluc de la grotte ornée et sépulcrale de Cussac au Buisson-de-Cadouin a entraîné l'immédiate réaction des acteurs locaux et des services de l'Etat pour la mise en place d'une protection *ad hoc*. Placée en instance de classement dans les jours qui suivent sa découverte, la grotte est finalement classée au titre des Monuments historiques en juillet 2002.

Afin de veiller sur Cussac, la politique de gestion patrimoniale mise en œuvre dès sa découverte adopte un mode opérationnel participatif et anticipatoire. Une approche globale et concertée a en effet été souhaitée très tôt, la recherche et la conservation étant intimement liée. En effet, connaître le site dans son état actuel global de fonctionnement garantit sa pérennité.

C'est dans ce cadre que se situe aujourd'hui, sept ans après le classement du Site, la mission d'Isabelle Vauquois, inspectrice des Sites à la DREAL Nouvelle-Aquitaine et d'Emeline Deneuve, conservatrice du patrimoine à la DRAC Nouvelle-Aquitaine. Toutes deux réalisent depuis le mois d'octobre une cartographie de l'usage des sols sur l'emprise du Site classé, et vont à la rencontre des habitants, des exploitants, de ceux qui vivent, travaillent, mettent en valeur le Site aujourd'hui.

« Il est important pour nous de comprendre ce qu'est le site, ses usages, et d'essayer de trouver

une façon de le vivre qui convienne à ses habitants, à ses exploitants, mais qui permette aussi d'assurer la bonne conservation de la grotte et de son paysage. Il ne s'agit pas pour nous d'imposer des contraintes qui pourraient être mal perçues, mais de se concerter pour affiner ensemble l'écriture du cahier de gestion du site classé écrit par nos collègues. Il est important de comprendre comment chacun y vit, quels sont leurs attendus et comment faire au mieux, tous ensemble, pour préserver ce site qui appartient à tous » explique Emeline Deneuve.

Accompagnées par une partie de l'équipe municipale et notre policier municipal, elles ont ainsi rencontré les agriculteurs exploitants, les riverains et le gérant du Camping. Elles souhaitent prochainement rencontrer les anciens salariés de la déchetterie afin d'en retracer les différents aménagements et de caractériser les remplissages successifs qui ont très certainement une incidence sur le régime hydrique sous-terrain, et donc un impact sur la conservation du réseau abritant des témoins fragiles du passage des hommes au Paléolithique.

Isabelle Vauquois

Inspectrice des Sites à la DREAL Nouvelle-Aquitaine

Emeline Deneuve

Conservatrice du patrimoine à la DRAC Nouvelle-Aquitaine

Remaniement du Conseil Municipal

Le **Conseil Municipal** a vu la démission de 2 élus qui ont été remplacés dans leur fonction. C'est ainsi que **Christophe Hauw** a pris place au Conseil pour remplacer Bruno Garrigue, tandis que **Jean Zellner** a pris place suite au départ de Boris Coquard.

Cette réorganisation a nécessité l'élection d'un nouveau maire délégué pour la commune associée de Paleyrac. Lors de la séance du Conseil Municipal du 13 août, il a été procédé au vote. C'est ainsi qu'**Eva Flores** a été élue **Maire déléguée de Paleyrac** à 17 voix sur 19.



Marie-Lise Marsat accompagne Eva Flores dans sa prise de fonction à Paleyrac le 14 août

PA

Médiathèque municipale

Estivalivre

La Médiathèque municipale a pu maintenir le traditionnel salon du livre **Estivalivre**, le Mercredi 5 août.

Cette 24ème édition accueillait cette année 30 auteurs, 3 éditeurs et 15 bouquinistes professionnels. Outre les dédicaces et ventes de livres, des animations en plein air étaient proposées tout au long de la journée.

Une collaboration avec le cinéma

La Médiathèque a mis en avant des livres en rapport avec les films à l'affiche au Cinéma chaque fois que cela était possible.

Cette collaboration s'est à nouveau exprimée en octobre, pour le festival des **Rencontres Buissonnières**, où les spectateurs pouvaient consulter, dans le hall du cinéma, des documents (livres, CD, DVD) de la médiathèque sur le thème des films présentés.

Cette **action culturelle cinéma-médiathèque** se renouvellera dès que possible.

Les animations au fil de l'année

Les Thés-lectures et les **Dictées buissonnières** ont pu reprendre temporairement en octobre, délocalisés provisoirement dans le hall du cinéma. Ces animations reprendront bien sûr dès que nous en aurons l'autorisation.

Les ateliers avec les scolaires ont pu également reprendre en septembre, mais là aussi les ateliers ont du s'arrêter début novembre, la médiathèque ne pouvant plus accueillir de public dans ses locaux.

Confinement - déconfinement

Tout au long de ce nouveau confinement, la Médiathèque a continué d'assurer sa mission culturelle grâce au portage de livres et au passage en Drive.

La Médiathèque rouvrira ses portes dès le mardi 15 décembre aux horaires habituels.

On vous attend !

Florence Dufour

Bibliothécaire

Le Cinémalux Louis Delluc

Après une fermeture d'un peu plus de 3 mois, le cinéma a rouvert ses portes le 24 juin et c'est avec grand plaisir que nous avons réussi à vous retrouver petit à petit dans nos salles. Nous vous remercions d'avoir joué le jeu sur l'application des consignes sanitaires en vigueur.

Un redémarrage timide

Cet été, nous avons réussi à continuer notre festival en plein air « **Soirs des toiles** » avec 2 séances sur la plage du Buisson et 2 séances à Cadouin ! Nous travaillons déjà pour l'édition 2021 en espérant vous retrouver nombreux une nouvelle fois sous les étoiles.

Nous avons également réussi à organiser des animations avec des **partenariats locaux et des associations**. Ceci est loin d'être terminé : l'équipe du cinéma vous réserve de nombreux rendez-vous pour l'année à venir.

Grâce au dispositif du Département, nous avons pu reprendre les **séances scolaires avec les collèges**.

Expression d'élu.e.s de l'opposition

Comme un serpent de mer, le projet d'implantation d'un supermarché au Buisson ressurgit !

A l'occasion d'une réunion technique avec la Communauté de Communes, le 7 septembre, relative au réaménagement de l'entrée du village après le Pont de Vicq, nous apprenons la participation de représentants de U-Express, propriétaire de parcelles bordant l'aménagement d'un giratoire envisagé à l'entrée du bourg.

Un giratoire ? ! Pour notre sécurité bien sûr (!) mais surtout pour répondre aux nécessités d'accès à ce futur supermarché. Si l'enseigne met la main à la poche pour sa réalisation, c'est que cet aménagement répond d'abord à son besoin, et que le reste sera à la charge de la communauté !

Le problème : à aucun moment les conseillers municipaux n'ont été informés en amont. « Il s'agit d'une réunion technique et le permis de construire n'a pas encore été déposé » nous a répondu en substance Madame la Maire lors du conseil municipal du 21 novembre.

Ce vieux projet a déjà fait débat, légitimement, dans la commune. S'il devait se réaliser, il impacterait lourdement et négativement l'activité commerciale du centre bourg et l'environnement de notre village.

Nous souhaitons utiliser tous les leviers à notre disposition pour développer et diversifier l'offre au centre du village répondant aux besoins de tous. Aussi, nous nous sommes prononcés, lors de la campagne des municipales, contre un supermarché



Des salles vides depuis trop longtemps !

Nous avons réussi à partager beaucoup de moments avec vous et nous souhaitons que cela continue. Nous pouvons vous faire rire, vous donner de l'espoir, vous donner des idées, des solutions et bien plus encore. Mais tout cela n'est possible que **grâce à votre soutien et votre présence**.

Une réouverture retardée !

Suite aux annonces de ce jeudi 10 décembre, **nos écrans resteront éteints jusqu'au début de l'année 2021 !**

A la réouverture, il ne nous sera malheureusement pas possible de réaliser les programmes papier habituels, au moins pour les premiers jours. Nous communiquerons donc dans un premier temps uniquement via nos supports numériques, Facebook et Instagram pour vous informer au mieux.

Nous espérons vous retrouver dans nos salles en janvier 2021.

L'équipe du Cinémalux Louis Delluc



supplémentaire dans le secteur, incompatible avec le monde d' « après » !

Ce n'est pas le cas de l'équipe majoritaire qui, courageusement, n'a rien dit et qui, en gestionnaire, accompagne ce projet dont l'actualité a 20 ans. Nous pensons que notre idée d'un autre développement pour le village est juste. Et si c'est juste, on ne doit donc pas y renoncer sans avoir essayé... en toute transparence et en concertation avec les citoyens. Nous avons donc demandé une réunion publique à Madame la Maire. Nous attendons sa réponse.

C'est la même exigence de dialogue avec les citoyens qui nous a amenés à amender le règlement Intérieur du Conseil municipal afin de favoriser un véritable échange au sein du Conseil et ainsi introduire le débat sur les questions dont les conseillers municipaux sont porteurs.

Dans ce sens, nous nous félicitons qu'un conseil des citoyens se mette en place à Paleyrac. Nous espérons que les questions ou projets qui y seront abordés puissent, le cas échéant, être rapportés sans filtre au Conseil Municipal.

Pour poursuivre ce dialogue, vous pouvez nous retrouver un vendredi par mois sur le marché du Buisson. Mais aussi de vive voix, au détour d'un chemin ou par courriel (lesondubuis@orange.fr), si vous avez des questions à nous poser, des informations à nous faire parvenir, n'hésitez pas!

Nathalie Verdier, Jean Zellner
Elu.e.s de la liste « Le Buisson en transition »

Sondage : Le Bulletin Municipal électronique

Dans une démarche à la fois environnementale et économique, une réflexion sur la distribution du bulletin municipal par voie électronique a été initiée par la Commission Education-Culture-Citoyenneté-Communication. Afin de déterminer le bien-fondé et la faisabilité de cette idée, nous avons besoin de vous poser quelques questions.

Pour chaque question, entourez votre réponse.

- | | | |
|---|-----|-----|
| • Disposez-vous d'une adresse email ? | OUI | NON |
| • Saviez-vous que le Bulletin Municipal est aussi disponible en téléchargement sur le site de la Municipalité (www.lebuissondecadouin.fr) ? | OUI | NON |
| • Si oui, avez-vous déjà téléchargé le Bulletin Municipal en ligne pour le consulter ? | OUI | NON |
| • Lisez-vous régulièrement le Bulletin téléchargeable sur le site Municipal ? | OUI | NON |
| • Seriez-vous intéressé à recevoir le Bulletin par email lors de sa parution ? | OUI | NON |
| • Préférez-vous le recevoir par email ? | OUI | NON |

Vous pouvez retourner ce **questionnaire anonyme** à la mairie, qui le transmettra à la Commission. Pour que celui-ci soit significatif, il est souhaitable que le plus grand nombre y participe. **Merci d'avance.**

Jean-Michel Leclercq

Délégué à la Communication et au Numérique

Sous réserve des conditions sanitaires

Cérémonies des vœux 2021

CADOUIN

David Faugères

vous invite le

**vendredi 15 janvier 2021
à 18h30**

au Foyer Rural

LE BUISSON

Marie-Lise Marsat

vous invite le

**samedi 16 janvier 2021
à 11h00**

au PAC

PALEYRAC

Eva Flores

vous invite le

**dimanche 17 janvier 2021
à 16h00**

à la Salle des fêtes

La coutume habituelle consistant à nous retrouver autour du verre de l'amitié ne pourra malheureusement pas être renouvelée à l'occasion de cet évènement convivial.

Etat civil

Naissances

Malou NICOLAUDIE DARRICAU, La Garde Nord

Steven COTRET ROUSSEAU, rue Mamie

Sohan MARADENE JOUVE, La Prunée

Sylvia CONZATO, avenue des Sycomores

Luna FERREIRA-VOUGO, route de Fontenille

Mariage

Bianca AUDRAIN et Ugo PEZZULLA, Scarpat

Décès

Marguerite ROQUE, 85 ans, Mondinat

Denis VALADIÉ, 69 ans, Place du Général de Gaulle

Claude DE GRANDE, 71 ans, Résidence Ste Marcelline

Yves FRIGIDE, 80 ans, La Croix de Carême

Françoise GUIBLIN, 75 ans, Le Clos du Verger

Marie-France GOUJON, 79 ans, rue de la Jacatte

Geneviève CHINOUR, 92 ans, la Marpa

Michael ELLIOTT, 85 ans, la Côte Rouge, Cadouin

Andrée REBIERE, 94 ans, Ehpad, Cadouin

Directrice de publication: **Marie-Lise Marsat**

Mairie du Buisson de Cadouin - 4, Rue François Meulet - 24480 Le Buisson de Cadouin

Comité de rédaction: Jean-Michel Leclercq, Maryline Koegler, Marianne Beyne, Michèle Fourteaux,

Marie-Lise Marsat, David Faugères, Jean-Marc Guoin, Matthieu Praderie.

Conception et mise en page: Jean-Michel Leclercq, Chantal Saire

